

Commune de SORT en CHALOSSE

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

Du 11 mars 2019 à 20H30

Membres du Conseil Municipal : 13

En exercice =13

Présents : 11

Excusés : 2

Date de la convocation : 5 mars 2019.

Présents : Jean Pierre Lahourcade, Pascal Bernadet, Cathy Dugrand, Françoise Mayet, Michel Tortigue, Laurence Bijard-Durruty, Bernard Crampette, Sabine Labarbe, Christian Pierre, Christophe Proust, Fabienne Vieira.

Excusés : Thierry Capou, Vincent Marquet.

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

Acquisition équipement cuisine. :

Monsieur le Maire explique au conseil municipal les différents devis reçus en mairie, concernant la fourniture et mise en place des équipements de cuisine de la salle polyvalente :

Société Escriba : pour un montant de 22 291 € HT

EVI PRO : pour un montant de 22 639 € HT

Ets SARRAT : pour un montant de 24 784 € HT

Société ETH : pour un montant de 24769 € HT

Société AFC : pour un montant de 24712 € HT

Avant de se déterminer, le conseil souhaite avoir des précisions complémentaires sur la proposition de la société Escriba.

Divers :

Madame Cathy Dugrand présente au conseil municipal un devis concernant l'achat de nouvelles décorations de Noël pour un montant de 4164 € TTC. Le conseil municipal valide cet achat.

SIETOM : Monsieur le maire explique qu'il a reçu en mairie Madame Emilie GARDESSE du SIETOM de Chalosse, en présence de Monsieur Pascal Bernadet, afin de définir les besoins en containers pour vider l'ancienne maison de Monsieur Lacaze.

PLUi - Assainissement collectif :

Une réunion s'est tenue en mairie ce lundi 11 mars en présence de M. Pelfresne de la Communauté de communes Terres de Chalosse, Mme Lafargue de la DDTM, M. Lasserre et M. Clavé du syndicat des Eschourdes, Mme Caules et M. Destanques du bureau d'études SCE., M. le maire, Monsieur Bernadet et M. Pierre

Deux scénarios chiffrés incluant le secteur ouest de la commune pour le premier, le secteur ouest et sud-est pour le second, ont été présentés. La commune ne retient pas le scénario 1, elle demande une étude d'optimisation sur le scénario 2.

Un scénario restreint allant de la salle polyvalente jusqu'au lotissement Arriou de Bruca a été présenté et validé pour un montant de 264 000 € HT, avec la possibilité de 30 % de subvention de la part de l'agence de l'Eau.

La DDTM confirme que la non-réalisation d'un programme d'assainissement collectif sur la commune entrainera un blocage des futures zones à urbaniser (zone AU) dans le futur PLUi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.